

Ecole : une option cinéma à Mons

C'est une première en Fédération Wallonie-Bruxelles : l'école du Futur à Mons proposera à la rentrée 2019 une option « cinéma », disponible pour les élèves de 5^e secondaire. Ils auront 10h de cours spécialisé chaque semaine, tout en suivant le tronc commun. Cette option est l'aboutissement d'une expérience pilote, menée depuis 2016, à l'initiative d'André Ceuterick (chef du secteur cinéma de la province du Hainaut), avec le soutien du pouvoir organisateur provincial. Les élèves de 5^e option littéraire avaient été accompagnés par le réalisateur Diego Martínez Vignatti de même qu'en 2017. À la rentrée 2018, c'est le réalisateur belge Damien Chemin qui sera le guide. Chaque fois, les courts-métrages réalisés ont été projetés, notamment au Plaza Art.

Pauline Overdeput a participé au projet expérimental et a réalisé un court-métrage sur le harcèlement scolaire. Bien qu'elle ne se destine pas à une carrière dans le cinéma, elle est enchantée du projet : « *C'est une belle expérience du point de vue des relations entre nous. Notre classe est plus soudée que les autres, car on s'est rendu compte que tout seul, on n'arrivait à rien.* » Elle remarque aussi un

apport sur le plan scolaire : « *Ça m'a aidé dans mes études car j'ai dû prendre mes responsabilités et assumer mes actes* », se réjouit-elle. Motivés, les participants n'ont pas hésité à donner de leur temps, en dehors des heures scolaires, et même durant les vacances.

10H DE COURS, AVEC DES PROS

Satisfaits du résultat, les différents intervenants ont donc décidé de créer cette option « Audio-visuel » (cinéma) en 5^e (et 6^e à par-

tir de 2019-2020). Il ne s'agit pas de former des professionnels de l'image ou du son, mais « *d'ouvrir l'esprit des élèves* ».

« *L'objectif n'est pas de spécialiser l'élève dans un domaine, mais bien de développer des compétences* », nous précise-t-on. Les dix heures hebdomadaires seront données sous forme de modules par des professionnels du milieu. Elles se grefferont au tronc commun classique (pour un établissement en technique de transition, comme l'école du Futur). Les élèves décro-

cheront donc leur CESS (certificat d'enseignement secondaire supérieur).

Les élèves concernés disposeront de leur propre local à la rentrée. Le matériel est pour l'instant fourni par Hainaut cinéma, mais l'école s'équipera au fur et à mesure.

Sébastien Mielcarek, coordinateur pédagogique de l'établissement, espère réunir une dizaine d'élèves, tandis que le plafond est fixé à 15. ●

NICOLAS ZINQUE